



Assemblée générale

Distr. générale
7 juin 2021
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 120 k) de l'ordre du jour
**Élections aux sièges devenus vacants dans les organes
subsidiaires et autres élections**

Confirmation de la nomination de la Secrétaire générale de la CNUCED

Note du Secrétaire général

1. Selon les dispositions du paragraphe 27 de la section II de la résolution [1995 \(XIX\)](#) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général de la CNUCED sera nommé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et sa nomination sera confirmée par l'Assemblée générale.
2. Conformément à ladite résolution, le Secrétaire général propose de nommer Rebeca Grynspan (Costa Rica) Secrétaire générale de la CNUCED pour un mandat de quatre ans. La date effective de la prise de fonctions sera communiquée à l'Assemblée par la suite.
3. Le Secrétaire général compte que l'Assemblée générale confirmera cette nomination.

